Education

La mission « Education » des Parcs mobilise, grâce à ses méthodes d'éducation populaire, dynamiques et modernes, un nombre toujours plus important de participants. La spécificité des Parcs repose sur leur capacité à fédérer les acteurs d'un territoire et à aborder de façon transversale l'ensemble des enjeux locaux ou globaux.

L'Education est une des 5 missions fondamentales des Parcs. Elle agit sur une diversité d'objets, de méthodes et de types de participants et a pour préoccupation les autres missions des Parcs (nature, culture, aménagement, le développement économique & social, etc). C'est pourquoi sa dénomination est variable selon les parcs : éducation à l'environnement, éducation au territoire, éco-citoyenneté, éducation au développement durable…

La mission d'éducation à l'environnement concerne tous les publics. Une attention particulière est portée aux enfants, aux jeunes et à tous les publics en formation, bien que tous ceux qui contribuent à la construction et à la vie du territoire soient concernés : agriculteurs, employés communaux des espaces verts, associations de consommateurs, nouveaux habitants, publics en situation de handicap…

Les grands objectifs de la mission éducation dans les Parcs

La mission « éducation » doit concourir aux enjeux et aux priorités établis dans les Chartes des Parcs et rendre leurs territoires plus performants vis-à-vis des grands défis planétaires, selon plusieurs axes :

- mobiliser les habitants des Parcs face aux enjeux du changement climatique
- agir face aux enjeux de la conservation de la biodiversité, en recréant un lien avec le vivant et la nature pour mieux prendre conscience du rôle de chacun
- relever les défis liés aux mutations des territoires et de la société (rurbanisation, déprise agricole …)
- réussir à mobiliser une participation collective pour élaborer puis mettre en œuvre le projet de territoire : l'activation de la « démocratie participative » (en lien avec les missions communication et culture)

En pratique…

L'éducation dans les Parcs est une mission en perpétuelle évolution. Elle mène des projets fédérateurs pour le territoire, avec de multiples partenaires extérieurs mais également en interne, au sein de l'équipe du Parc où la transversalité est forte. Elle contribue à :

- la mise en réseau des partenaires prestataires en éducation
- la création d'outils pour une pédagogie vivante et participative
- aux actions de médiation culturelle
- aux démarches d'établissements scolaires en agenda 21
- à la formation
- aux dynamiques de négociation et de conciliation

Les perspectives pour l'Education dans les parcs

Si les actions fondatrices sont à poursuivre et à renforcer, les missions d’Education au territoire développent également des programmes expérimentaux en :

- se rapprochant des réseaux de solidarité internationale ou locale
- favorisant les échanges : avec les nouveaux habitants, avec les villes portes des Parcs pour une solidarité ville-campagne
- développant le travail auprès des adolescents
- encourageant les démarches participatives les plus originales

Contact

Arnaud Bérat, chargée de mission Culture et Education au territoire